



Communiqué de presse

**BRUXELLES, 14 AVRIL 2020 : 19h00 –
Emakina Group (Euronext Growth Brussels : ALEMK) :**

CONVOCATION RENOUVELLEE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES

Les actionnaires de Emakina Group SA ont été invités à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le mercredi **22 avril 2020 à 16 heures** dans les bureaux de la société sis Rue Middelbourg 64A, 1170 Bruxelles (Cf. la publication dans les annexes du Moniteur Belge du 31 mars 2020)

En application de l'Article 6 de l'Arrêté Royal n°4 (MB 09.04.2020) (portant des dispositions diverses en matière de copropriété et de droit des sociétés et des associations dans le cadre de la lutte contre le pandémie Covid-19), le Conseil d'Administration de la Société a décidé que (i) les participants à l'assemblée générale du 22 avril 2020 exerceront leurs droits exclusivement en votant à distance avant l'assemblée générale par correspondance au plus tard le 17 avril 2020, et (ii) que les actionnaires de la Sociétés communiquent leurs questions par écrit au plus tard le 16 avril 2020 à 18h00 à l'adresse fds@emakina.com.

Les réponses aux questions écrites seront données au plus tard le 17 avril 2020 à 08h00 sur le site web de la Société.

Le Vote à Distance s'exercera moyennant un formulaire mis à disposition sur le site web de la Société (www.emakina.group).

Ordre du jour et propositions de décisions de l'assemblée générale annuelle

- 1. Lecture du rapport annuel du conseil d'administration.**
- 2. Lecture du rapport du commissaire.**
- 3. Discussion et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2019 et affectation du résultat.**

Proposition de décision : L'assemblée générale approuve les comptes annuels au 31 décembre 2019 et la proposition du conseil d'administration de ne pas distribuer de dividende et de reporter le résultat de l'exercice.

- 4. Discussion des comptes annuels consolidés relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2019.**
- 5. Décharge des administrateurs et du commissaire.**

Proposition de décision : L'assemblée générale donne décharge, par le biais d'un vote distinct, aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat pendant l'exercice 2019.

- 6. Renouvellement du mandat du commissaire.**

Proposition de décision : L'assemblée générale décide de renouveler le mandat de commissaire de EY Réviseurs d'Entreprises SRL (B 160) représentée par Marie Kaisin, administrateur pour les exercices comptables 2020, 2021 et 2022.

Information privilégiée et réglementée

Pour être adoptées, les propositions reprises aux points 3, 5 et 6 à l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle doivent réunir la majorité simple des voix présentes ou valablement représentées participant au vote.

Pour participer à distance à l'assemblée annuelle, les actionnaires sont priés de se conformer aux dispositions suivantes :

- Conformément à l'article 22 des statuts de la société, les propriétaires d'actions nominatives qui souhaitent participer à distance à l'assemblée générale annuelle doivent faire part de leur décision au conseil d'administration au plus tard le jeudi 16 avril 2020 par email à l'adresse fds@emakina.com.
- Les propriétaires d'actions dématérialisées qui souhaitent participer à distance à l'assemblée annuelle doivent transmettre au plus tard le jeudi 16 avril 2020 une attestation délivrée par leur institution financière agréée certifiant le blocage des actions jusqu'à la clôture de l'assemblée générale par email à l'adresse fds@emakina.com.
- Les participants à l'assemblée générale du 22 avril 2020 exerceront leurs droits exclusivement en votant à distance avant l'assemblée générale par correspondance au plus tard le 17 avril 2020, au moyen d'un formulaire mis à disposition sur le site web de la Société (www.emakina.group) à renvoyer complété et signé à l'adresse fds@emakina.com.

Les documents que la loi requiert de mettre à la disposition des actionnaires, peuvent être consultés gratuitement et téléchargés sur le site internet de la société à l'adresse www.emakina.group depuis le mardi 31 mars 2020.

Le conseil d'administration

A propos d'Emakina Group

Emakina Group (ALEMK:BBK) est l'un des principaux groupes européens d'agences digitales indépendantes, au rayonnement international.

Plus de 1.000 experts en technologie et marketing, basés dans 12 pays, collaborent étroitement avec leurs clients pour développer leurs activités et la valeur de leurs marques. Ensemble, ils mettent en place des stratégies et des projets ambitieux et efficaces, allant des applications aux sites web et plateformes e-commerces, sans oublier la conception et production de contenu et campagnes créatives. Emakina a réalisé des ventes de 96,6 millions d'euros en 2019 et est cotée sur le marché Euronext Growth Brussels (ALEMK_BB - ISIN : BE0003843605)

www.emakina.group

CONTACTS

Karim Chouikri	Chief Executive Officer	+32(0)2 400 40 75	kch@emakina.com
Frédéric Desonnay	Chief Financial Officer	+32(0)2 788 79 26	fds@emakina.com
Luc Malcorps	Director of Media Relations	+32(0)2 788 79 73	lma@emakina.com

Emakina Group S.A.

Rue Middelbourg 64A
1170 Bruxelles
Belgique

TVA 0464.812.221
ISIN BE 0003843605



EMAKINA GROUP SA
Rue Middelbourg, 64A
1170 Bruxelles
Numéro d'entreprise 0464.812.221

VOTE PAR CORRESPONDANCE

Les participants à l'assemblée générale du 22 avril 2020 exerceront leurs droits exclusivement en votant à distance avant l'assemblée générale par correspondance en se conformant aux formalités pratiques décrites ci-après.

Pour les détenteurs d'actions nominatives, une copie du formulaire signé doit être adressée à la société par e-mail (fds@emakina.com), au plus tard pour le 17 avril 2020.

Pour les détenteurs d'actions dématérialisées, une copie (i) du formulaire signé et une copie (ii) de l'attestation certifiant le blocage des actions délivrée par leur institution financière agréée, doivent être adressées à la société par e-mail (fds@emakina.com), au plus tard pour le 17 avril 2020.

Le (La) soussigné(e),

Personne morale:

Dénomination sociale et forme juridique:

Siège social:

Valablement représentée par:

Domicilié à:

Personne physique:

Nom:

Prénom :

Domicilié à:

Déclare être détenteur de actions nominatives et/ou..... actions dématérialisées* de la société Emakina Group SA ayant son siège social à 1170 Bruxelles, Rue Middelbourg, 64A, immatriculée au Registre de Personnes Morales sous le numéro BE 0464.812.221,

Exerce son droit de vote sur les points à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 22 avril 2020 à 16h00 au travers du formulaire repris ci-après.

** confirmées par une attestation de blocage.*



EMAKINA GROUP SA
Rue Middelbourg, 64A
1170 Bruxelles
Numéro d'entreprise 0464.812.221

ORDRE DU JOUR & FORMULAIRE DE VOTE – AG Annuelle 22 AVRIL 2020

1. Lecture du rapport annuel du conseil d'administration.

PAS DE VOTE REQUIS

2. Lecture du rapport du commissaire.

PAS DE VOTE REQUIS

3. Discussion et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2019 et affectation du résultat.

Proposition de décision : L'assemblée générale approuve les comptes annuels au 31 décembre 2019 et la proposition du conseil d'administration de ne pas distribuer de dividende et de reporter le résultat de l'exercice.

VOTE : OUI* NON* ABSTENTION*

4. Discussion des comptes annuels consolidés relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2019.

PAS DE VOTE REQUIS

5. Décharge des administrateurs et du commissaire.

Proposition de décision : L'assemblée générale donne décharge, par le biais d'un vote distinct, aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat pendant l'exercice 2019.

VOTE : OUI* NON* ABSTENTION*

6. Renouvellement du mandat du commissaire.

Proposition de décision : L'assemblée générale décide de renouveler le mandat de commissaire de EY Réviseurs d'Entreprises SRL (B 160) représentée par Marie Kaisin, administrateur pour les exercices comptables 2020, 2021 et 2022.

VOTE : OUI* NON* ABSTENTION*

(*) Biffer les mentions inutiles

Fait à _____,

le __ AVRIL 2020

Signature